

libre-échangistes doctrinaires, il comprend que l'agriculture, que le commerce se ressentent aussi de l'impulsion donnée à la production indigène, et n'ont qu'à gagner à l'amélioration de l'état du marché intérieur par suite de la diminution de la concurrence étrangère.

Naturellement, dans l'élaboration d'un nouveau tarif, surtout après un changement de politique fiscale, il reste nécessairement une marge plus ou moins large pour l'imprévu, de sorte qu'il n'est pas étonnant que l'expérience ait démontré l'a propos de faire quelques modifications de détail au tarif adopté à la dernière session. Il sera de notre devoir de faciliter cette tâche aux honorables ministres de Son Excellence, au lieu de chercher à les embarrasser inutilement. En préparant une mesure destinée à réorganiser le service civil, le gouvernement s'est acquis un nouveau titre à la reconnaissance du peuple. Car, il était temps que quelque chose fût fait dans ce sens. D'une bonne réforme du service civil, il résultera de nombreux et importants avantages ; les emplois seront occupés par des personnes souvent plus compétentes, conséquemment, le nombre pourra en être moins grand ; le service sera mieux fait et coûtera moins cher ; le mérite sera plus facilement reconnu ; les ministres perdront moins de leur temps précieux ; les représentants du peuple seront plus indépendants et les membres du gouvernement aussi. En outre, il est permis d'espérer que la course aux emplois publics en sera salutairement ralentie, ce qui est à désirer, si l'on veut que le nombre des administrateurs ne menace point d'égaliser sinon de dépasser celle des ex-ministres.

La nécessité d'une refonte des lois relatives au département du revenu de l'intérieur se faisait vivement sentir ; car elles sont obscures, incomplètes et souvent défectueuses. En ce qui concerne la régie du tabac indigène surtout, elles laissent beaucoup à désirer et elles ont grandement besoin d'être modifiées ; car, actuellement, elles ne font pour ainsi dire que vexer le public sans presque assurer de revenu au gouvernement. Tout en nous donnant une véritable amélioration sous ce rapport, l'honorable ministre du revenu de l'intérieur nous causerait une agréable surprise si, quelque bon jour, les circonstances lui permettaient de nous annoncer qu'il a commencé des démarches

M. HOUDE.

dans le but de s'assurer quelles sortes de tabac peuvent le mieux réussir dans ce pays et quels sont les modes de culture qu'il conviendrait d'enseigner et de faire adopter aux agriculteurs, comme on fait, par exemple, pour la culture de la betterave à sucre, afin de remplacer autant que possible le produit étranger par le produit indigène. Je vois là une bonne source de revenu futur pour le gouvernement, en même temps que de richesse pour beaucoup de nos agriculteurs.

Les autres mesures annoncées dans le discours du trône relativement aux terres de la couronne, aux travaux publics, aux sauvages du Nord-Ouest et à la police à cheval, montrent que le gouvernement a sérieusement étudié les besoins du pays pendant la vacance et recherché les moyens de les rencontrer, et qu'il se propose de nous occuper joliment pendant la présente session, ce dont ceux qui sont prédisposés à l'ennui auront à le remercier particulièrement.

Ce me paraît être une heureuse coïncidence que les chartes des banques de la Confédération soient sur le point d'expirer dans un moment où l'opinion du pays exige impérieusement que des lois plus sévères, surtout en ce qui concerne l'inspection, soient mises en force à l'avenir pour donner plus de garantie au public ainsi qu'aux actionnaires des banques elles-mêmes, et où, d'un autre côté, il est assez fortement question de restreindre la sphère d'opération des banques en étendant davantage la circulation des billets de la Confédération. C'est là une question d'une importance capitale pour le crédit et la prospérité du pays, et nous ne saurions y apporter trop d'attention, d'étude et de prudence.

La loi de faillite est encore une question importante sur laquelle nous avons eu à nous prononcer trop tard pendant la dernière session. Il est à souhaiter que, cette année, nous ne nous séparions pas avant de l'avoir amendée de façon à l'améliorer dans ses dispositions défectueuses. Autrement, pour ma part, je me croirais obligé d'en voter le rappel pur et simple, comme je l'ai fait à la dernière session, et je pense que l'opinion de la Chambre est restée la même à ce sujet.

Monsieur l'Orateur, le dernier paragraphe du discours du trône achève de montrer que le qualificatif *national* appliqué à la politique du gouvernement que les suffrages